

TERMES DE RÉFÉRENCE : Recrutement d'un consultant indépendant pour la formation en entrepreneuriat dans la chaîne de valeur agricole au profit des organisations de producteurs et des producteurs individuels Projet HAGUINA – CLTF/PAM

1. Contexte et justification

La province du Sila reste marquée par les conséquences de la crise soudanaise, l'arrivée continue de réfugiés et la pression croissante sur les terres, l'eau et les autres ressources productives. Cette situation, aggravée par les effets du changement climatique et la faiblesse des débouchés économiques, fragilise les moyens d'existence des réfugiés, des retournés et des communautés hôtes.

Dans le cadre du projet HAGUINA, financé par le Programme Alimentaire Mondial, l'OHDEL accompagne ces populations à travers des activités de production agricole, de maraîchage, de restauration des terres, de stockage, de warrantage et de mise en relation avec les marchés.

Le projet a structuré 400 bénéficiaires en quatre organisations de producteurs de 100 membres chacune, réparties entre Zabout et Khourma. Ces producteurs disposent d'un potentiel réel pour développer des activités agricoles rentables. Cependant, leur faible connaissance des marchés, des coûts de production, de la gestion financière et du fonctionnement des chaînes de valeur limite encore leur capacité à transformer leur production en revenus durables.

La formation devra donc aller au-delà des notions générales sur l'entrepreneuriat. Elle permettra aux participants de mieux comprendre leur environnement économique, d'identifier les activités porteuses, de calculer leurs coûts, d'améliorer la commercialisation de leurs produits et de prendre des décisions adaptées aux réalités locales.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations du PAM et du HCR en faveur de chaînes de valeur agricoles inclusives, d'un meilleur accès aux marchés et du renforcement de l'autonomie économique des réfugiés et des communautés hôtes.

C'est dans cette perspective que l'OHDEL souhaite recruter un consultant indépendant pour concevoir et animer quatre sessions pratiques de formation en entrepreneuriat dans la chaîne de valeur agricole.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

Renforcer les capacités entrepreneuriales et de gestion des organisations de producteurs et de leurs membres afin qu'ils puissent mieux valoriser leurs productions, accéder aux marchés et développer des activités agricoles économiquement viables.

2.2. Objectifs spécifiques

La mission vise à permettre aux participants de :

- Comprendre les principes essentiels de l'entrepreneuriat agricole ;
- Identifier les acteurs, les fonctions et les opportunités au sein d'une chaîne de valeur agricole ;
- Analyser la demande, les débouchés et les contraintes du marché local ;

- Choisir une activité agricole ou commerciale adaptée à leurs ressources et aux besoins du marché ;
- Calculer simplement les coûts, les recettes, la marge et le seuil de rentabilité ;
- Fixer un prix de vente cohérent et négocier avec les acheteurs ;
- Améliorer le stockage, la transformation, la présentation et la commercialisation des produits ;
- Tenir des outils simples de gestion et séparer les dépenses du ménage de celles de l'activité ;
- Comprendre les possibilités offertes par l'épargne, le crédit et le warrantage ;
- Elaborer un mini-plan d'affaires adapté à une activité individuelle ou collective ;
- Améliorer l'organisation et la gouvernance économique des OP.

3. Bénéficiaires et organisation des sessions

La formation concernera 400 bénéficiaires du projet HAGUINA, structurés en quatre organisations de producteurs de 100 membres chacune :

- Zabout : 200 bénéficiaires, soit deux OP ;
- Khourma : 200 bénéficiaires, soit deux OP.

Quatre sessions de trois jours seront organisées, à raison d'une session par OP.

Les lieux précis et les dates des sessions seront communiqués au consultant retenu avant le démarrage de la mission.

4. Langue et approche pédagogique

Les sessions seront animées principalement en arabe local afin de faciliter la compréhension et la participation des bénéficiaires.

Le consultant utilisera un langage simple, concret et adapté aux réalités agricoles et économiques de la zone. La formation sera pratique et participative, avec notamment :

- Des explications courtes et accessibles ;
- Des exemples tirés des activités agricoles locales ;
- Des travaux en petits groupes ;
- Des exercices de calcul simplifiés ;
- Des études de cas ;
- Des simulations de vente et de négociation ;
- L'élaboration de mini-plans d'affaires.

Compte tenu de l'effectif de 100 personnes par session, le consultant devra proposer une organisation permettant la participation effective des bénéficiaires aux exercices et aux travaux de groupe.

Les modules et les documents contractuels seront préparés en français. Le consultant devra également produire et remettre aux participants, à la fin de la formation, un support ou guide pratique en arabe.

5. Tâches et responsabilités du consultant

Sous la supervision du Chef de projet HAGUINA et en collaboration avec l'équipe technique de l'OHDEL, le consultant sera chargé de :

- Prendre connaissance des documents du projet et des caractéristiques des quatre OP ;
- Participer à une réunion de cadrage avec l'OHDEL ;
- Proposer une méthodologie, un agenda détaillé et un calendrier d'intervention ;
- Concevoir ou adapter les modules au profil des participants et aux filières agricoles locales ;
- Préparer des supports simples et illustrés en français et en arabe ;
- Elaborer des outils d'évaluation adaptés au niveau des participants ;
- Animer quatre sessions de trois jours chacune en arabe local ;
- Organiser les participants en sous-groupes pour les exercices pratiques ;
- Accompagner chaque OP dans l'identification d'opportunités économiques et l'élaboration d'un mini-plan d'affaires ;
- Documenter les sessions à travers les listes de présence, les résultats des évaluations, les travaux de groupe et les photographies autorisées ;
- Produire un rapport provisoire puis un rapport final consolidé ;
- Intégrer les observations de l'OHDEL avant la validation définitive des livrables.

6. Contenu minimal de la formation

Le consultant pourra améliorer le contenu proposé, mais devra au minimum traiter les thèmes suivants :

Module 1 : Principes de l'entrepreneuriat agricole

- Notions d'entreprise, d'entrepreneur et d'activité génératrice de revenus ;
- Qualités et responsabilités d'un entrepreneur ;
- Production pour l'autoconsommation et production orientée vers le marché ;
- Identification des ressources et des opportunités disponibles.

Module 2 : Chaîne de valeur agricole

- Principaux maillons : production, collecte, stockage, transformation, transport et commercialisation ;
- Rôles des différents acteurs ;

- Relations entre producteurs, commerçants, transformateurs et consommateurs ;
- Contraintes et opportunités dans les filières locales.

Module 3 : Identification des opportunités de marché

- Analyse simple des besoins et de la demande ;
- Choix des produits, des clients et des périodes favorables ;
- Qualité, conditionnement et présentation des produits ;
- Accès aux marchés et relations avec les acheteurs.

Module 4 : Gestion financière simplifiée

- Calcul des coûts de production ;
- Distinction entre dépenses, recettes, bénéfice et perte ;
- Fixation du prix de vente ;
- Tenue simplifiée d'un cahier de caisse ;
- Séparation des finances du ménage de celles de l'activité ;
- Gestion des stocks.

Module 5 : Commercialisation et négociation

- Recherche et fidélisation des clients ;
- Techniques simples de négociation ;
- Vente individuelle et vente groupée ;
- Réduction des pertes après récolte ;
- Organisation du transport et de la mise en marché.

Module 6 : Épargne, crédit et warrantage

- Importance de l'épargne ;
- Principes de base du crédit ;
- Avantages et risques liés à l'endettement ;
- Fonctionnement du warrantage ;
- Gestion transparente des fonds.

Module 7 : Gouvernance économique des OP

- Rôles des membres et des responsables ;
- Prise de décision et partage de l'information ;
- Transparence dans la gestion ;
- Planification des activités collectives ;

- Participation des femmes et des jeunes.

Module 8 : Élaboration d'un mini-plan d'affaires

- Description de l'activité ;
- Produits ou services proposés ;
- Clients et marchés visés ;
- Ressources nécessaires ;
- Estimation des coûts et des recettes ;
- Principaux risques ;
- Elaboration d'un plan d'action simplifié.

7. Résultats attendus

A l'issue de la mission :

- Quatre sessions de trois jours sont organisées au profit des quatre OP ;
- Les 400 bénéficiaires ciblés participent aux formations, sous réserve des absences dûment justifiées ;
- Les participants comprennent les principes essentiels de l'entrepreneuriat et de la chaîne de valeur agricole ;
- Ils savent identifier une opportunité économique liée aux filières locales ;
- Ils sont capables de calculer simplement leurs coûts, leurs recettes et leur marge ;
- Les OP disposent de meilleures connaissances pour organiser la commercialisation collective et négocier avec les acheteurs ;
- Les participants comprennent les principes de l'épargne, du crédit et du warrantage ;
- Chaque OP dispose d'au moins un mini-plan d'affaires ou d'un plan d'action économique ;
- La gouvernance économique et la transparence au sein des OP sont renforcées ;
- Un support ou guide pratique en arabe est remis aux OP ;
- Les acquis sont mesurés à travers des évaluations adaptées à leur niveau.

8. Livrables attendus

N°	Livrables	Échéance
1	Note méthodologique, agenda détaillé, modules et outils d'évaluation	Avant le démarrage des sessions
2	Supports simples et illustrés en français et en arabe	Avant le démarrage des sessions

N°	Livrables	Échéance
3	Dossier de chaque session comprenant les listes de présence, les résultats des évaluations, les travaux de groupe et les photographies autorisées	A la fin de chaque session
4	Quatre mini-plans d'affaires ou plans d'action économiques, soit un par OP	A la fin des formations
5	Rapport provisoire consolidé présentant le déroulement, les résultats, les difficultés et les recommandations	Dans les deux jours suivant la dernière session
6	Rapport final intégrant les observations de l'OHDEL et comprenant toutes les annexes	Selon le délai convenu après réception des observations

Les livrables seront transmis en version électronique modifiable. Le rapport final sera fourni en formats Word et PDF.

9. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée totale de 16 jours de prestation, répartis comme suit :

Phase	Durée	Principales activités
Préparation	2 jours	Cadrage, revue documentaire, adaptation des modules et préparation des outils
Formation	12 jours	Quatre sessions de trois jours, à raison d'une session par OP
Rapportage	2 jours	Consolidation des résultats et préparation du rapport
Total	16 jours	

10. Supervision de la mission

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Chef de projet HAGUINA, en coordination avec le Spécialiste en entrepreneuriat et inclusion économique et l'équipe technique de l'OHDEL.

La méthodologie, l'agenda, les modules, les supports et les outils d'évaluation devront être validés par l'OHDEL avant leur utilisation.

11. Responsabilités de l'OHDEL

L'OHDEL sera chargée de :

- Mettre à la disposition du consultant les documents utiles ;
- Organiser la réunion de cadrage ;

- Confirmer les dates et les lieux des sessions ;
- Mobiliser les participants ;
- Mettre à disposition les salles et ou lieux et assurer la logistique prévue par le projet ;
- Examiner les livrables et transmettre ses observations.

12. Responsabilités du consultant

Le consultant devra :

- Disposer du matériel nécessaire à la préparation et à l'animation ;
- Animer les sessions en arabe local ;
- Préparer et remettre les supports en français et en arabe ;
- Respecter le calendrier et les procédures de l'OHDEL ;
- Respecter le Code de conduite et les politiques de sauvegarde de l'OHDEL ;
- Garantir une participation respectueuse et inclusive des femmes, des jeunes, des réfugiés et des communautés hôtes ;
- Préserver la confidentialité des informations recueillies ;
- Obtenir le consentement des participants avant toute photographie ;
- Informer rapidement l'OHDEL de toute difficulté susceptible d'affecter la qualité ou le calendrier de la mission.

13. Profil et conditions d'éligibilité

Le présent appel d'offres est réservé aux consultants indépendants de nationalité tchadienne. Les candidatures de cabinets, d'entreprises ou de consultants étrangers ne seront pas recevables.

Le consultant devra :

- Être titulaire d'au moins une licence en économie, gestion, entrepreneuriat, agroéconomie, agronomie, développement rural ou dans un domaine connexe ;
- Justifier d'au moins cinq années d'expérience dans l'entrepreneuriat agricole, le développement des chaînes de valeur, l'accompagnement des OP ou l'inclusion économique ;
- Avoir réalisé au moins trois missions similaires de formation ou d'accompagnement de producteurs ;
- Maîtriser les outils simplifiés de gestion, d'analyse du marché et d'élaboration de plans d'affaires ;
- Maîtriser l'arabe local et être capable d'animer l'ensemble des sessions dans cette langue ;
- Être capable de produire un support ou guide pratique en arabe ;

- Avoir une bonne expérience des méthodes participatives adaptées aux adultes peu ou non scolarisés ;
- Connaître le contexte agricole, économique et socioculturel de la province du Sila ;
- Disposer de bonnes capacités de rédaction en français ;
- Être disponible pour effectuer les déplacements nécessaires à Zabout et Kourma.

La maîtrise de l'arabe local pourra être vérifiée au cours du processus de sélection.

14. Composition des offres

14.1. Dossier administratif

Le dossier administratif devra comprendre :

- Une copie lisible d'une carte nationale d'identité tchadienne ou d'un passeport tchadien en cours de validité ;
- Le Numéro national d'identification, NNI, clairement visible sur la pièce d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Les copies des diplômes et certificats pertinents ;
- Les attestations de bonne exécution ou autres preuves d'au moins trois missions similaires ;
- Une déclaration de disponibilité pour la période prévue.

14.2. Offre technique

L'offre technique ne devra pas dépasser cinq pages, hors CV et annexes. Elle comprendra :

- Une compréhension de la mission ;
- La méthodologie proposée ;
- L'organisation prévue pour former efficacement 100 participants par session ;
- Une proposition d'agenda de trois jours par session ;
- L'approche retenue pour l'animation en arabe local ;
- Les dispositions prévues pour produire et remettre un support pratique en arabe ;
- Un chronogramme couvrant les 16 jours de prestation ;
- Les références de missions similaires ;
- Une déclaration de disponibilité.

14.3. Offre financière

L'offre financière sera présentée conformément au cadre de devis annexé au TDR. Elle devra être datée, signée et couvrir l'ensemble des coûts à la charge du consultant, notamment :

- Les honoraires ;

- La préparation et la reproduction des supports en français et en arabe ;
- Les frais de communication ;
- Les déplacements et autres charges liées à la mission ;
- Les taxes applicables, le cas échéant.

L'offre financière sera exprimée en francs CFA et restera valable pendant au moins 90 jours à compter de la date limite de soumission.

15. Critères d'évaluation

La sélection reposera sur une pondération de :

- 70 % pour l'offre technique ;
- 30 % pour l'offre financière.

15.1. Evaluation technique

Critères	Points
Compréhension de la mission et qualité de la méthodologie	25
Pertinence du contenu et de l'approche pédagogique	20
Qualifications du consultant	15
Expérience dans l'entrepreneuriat agricole et les chaînes de valeur	20
Maîtrise de l'arabe local et qualité de l'approche linguistique	10
Cohérence de l'agenda et du chronogramme	10
Total	100

Seules les offres ayant obtenu une note technique minimale de 70 points sur 100 seront admises à l'évaluation financière.

La note technique pondérée sera calculée comme suit :

Note technique = note technique obtenue ÷ meilleure note technique × 70

15.2. Evaluation financière

La conformité du devis et l'exactitude des calculs seront vérifiées.

La note financière sera calculée comme suit :

Note financière = montant de l'offre recevable la moins-disante ÷ montant de l'offre évaluée × 30

15.3. Note globale

Note globale = note technique pondérée + note financière

Le marché sera proposé au consultant ayant obtenu la note globale la plus élevée, sous réserve des vérifications administratives, techniques et linguistiques nécessaires.

16. Dispositions contractuelles

Le contrat couvrira 16 jours de prestation à compter de la date de démarrage convenue, hors délai d'examen des livrables par l'OHDEL.

Le paiement sera effectué selon les modalités prévues dans le contrat et sous réserve de la validation des livrables.

Les livrables produits et validés deviendront la propriété de l'OHDEL. Ils ne pourront être diffusés ou réutilisés sans son autorisation écrite préalable.

Le consultant devra respecter les règles de prévention de la fraude, de la corruption, de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels applicables à l'OHDEL.

17. Modalités de soumission

17.1. Retrait du dossier

Le présent TDR et le cadre de devis peuvent être téléchargés gratuitement sur le site officiel de l'OHDEL : <https://www.ohdel.org/poste/consultant-entrepreneuriat-agricole-tchad-2026/>

Les documents seront disponibles directement sur la page consacrée au présent appel d'offres.

17.2. Mode de soumission

Les candidatures doivent être soumises exclusivement en ligne, à travers le formulaire disponible sur la même page de l'appel d'offres.

La date limite de soumission est fixée au : **22 septembre 2026 à 23h59, heure locale.**

Aucune candidature transmise par courrier électronique, courrier, dépôt physique ou tout autre canal ne sera acceptée.

17.3. Contenu du dossier de soumission

Chaque candidat devra téléverser séparément les trois fichiers suivants :

- Le dossier administratif ;
- L'offre technique ;
- L'offre financière comprenant le cadre de devis dûment rempli, daté et signé.

Les documents devront être lisibles, complets, clairement nommés et transmis au format PDF.

L'offre technique devra être précédée d'une page de garde portant la mention « **OFFRE TECHNIQUE** ». L'offre financière devra également être précédée d'une page de garde portant la mention « **OFFRE FINANCIÈRE** ».

17.4. Confirmation de soumission

Il appartient au candidat de vérifier que son dossier a été correctement transmis avant la clôture de l'appel d'offres.

17.5. Règles de recevabilité

Toute candidature incomplète, non signée, transmise par un canal non autorisé ou ne respectant pas les conditions d'éligibilité pourra être rejetée.

Aucune candidature reçue après le **22 septembre 2026 à 23h59, heure locale**, ne sera acceptée.

Les offres resteront valables pendant au moins 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'OHDEL se réserve le droit de vérifier les diplômes, les références, la nationalité, le NNI, les expériences professionnelles et toute autre information fournie par les candidats.

Le présent appel d'offres est réservé aux consultants indépendants de nationalité tchadienne. Les candidatures de cabinets, d'entreprises ou de consultants étrangers ne seront pas recevables.

Fait à N'Djamena, le 11 septembre 2026

Pour OHDEL

Le Coordinateur national



Mouyadine Mahamat Sabour

Annexe : Cadre de devis